

25

CRPE Épreuve orale **Connaissance du système éducatif**

Fiche- résumé

S

LES STAGES DE REUSSITE

Pour répondre aux besoins des élèves, des **stages de réussite scolaire** sont proposés à l'**école élémentaire, au collège et au lycée pendant les vacances d'été, d'automne et d'hiver**. Ils s'adressent aux **élèves les plus en difficulté** sur la base du **volontariat des élèves** (avec **l'accord de la famille**). Ils ont été mis en place en 2017 et font suite aux stages de remise à niveau (2008).

Ils ont pour objectifs de consolider les acquis fondamentaux (mathématiques et français) et **combler les lacunes** par un travail en petits groupes.

Les stages durent trois heures par jour, pendant **cinq jours soit 15h**.

Pour les élèves de l'école élémentaire, les stages se déroulent le plus souvent dans les écoles élémentaires, en accord avec la municipalité, ou au sein du collège de secteur.

Ils sont animés par des professeurs volontaires, qui sont rémunérés en heures supplémentaires.

Le stage est proposé à la famille par un enseignant. L'accord des parents est requis.

Pour **mieux prendre en compte les difficultés scolaires** des élèves, les enseignants peuvent s'appuyer sur :

- les programmes et les progressions ;
- les priorités pédagogiques, ressources et outils de positionnement ;
- les évaluations nationales en CP, CE1 et 6ème ;
- les outils d'évaluation mis en œuvre dans les départements, les circonscriptions et les classes.

Références officielles : Auparavant ils s'appelaient les stages de remise à niveau (depuis 2008). Ils complétaient l'aide personnalisée et concernaient les élèves de CM (même durée et avaient lieu aux vacances de printemps et d'été) puis pour les CE1 à partir de 2011. Voir les notes de rentrée publiées au BOEN chaque année, Eduscol et Education.gouv.

Références pédagogiques et scientifiques :

Feyfant A. (2014). Réussite éducative, réussite scolaire ? *Note de veille de l'IFE*, revue de littérature de recherche, février, 24p.